LIVRET HEBDO: 407

La récompense du Hajj sans l'avoir accompli

Français

- L'ombre de 75 000 anges
- Une action au mérite d'un Hajj
- La récompense de 100 Hajj
- Les clés des cieux et de la terre

بغیر حج کئے حج کا ثواب

La récompense du Hajj sans l'accomplir

Ce livret a été présenté en ourdou par le centre de recherche islamique de Dawat-e-Islami (*Al-Madina*-tul-'Ilmiyyah). Le **département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique suivante afin d'obtenir des récompenses (Sawāb).

Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagran, Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN : ☎ +92-21-111-25-26-92 – Poste. 7213

E-mail : ✉ french.translation@dawateislami.net

La récompense du Hajj sans l'accomplir

Une traduction française de *" Beghair Hajj kiye Hajj ka Sawab "*

◆

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright © 2024 Maktaba-tul-Madinah

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

1ère parution : Dhū al-Ḥijjah 1446 AH – (Juin 2025)

Traduit par : Le département de traduction (Dawat-e-Islami)

Éditeur : Maktaba-tul-Madinah

Quantité : -

PARRAINAGE

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour Isaal-e-Sawab des membres décédés de votre famille.

Maktaba-tul-Madinah

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ **E-mail :** global@maktabatulmadinah.com | feedback@maktabatulmadinah.com

✆ **Téléphone :** +92-21-34921389-93

💻 **Web :** www.dawateislami.net | www.maktabatulmadinah.com

اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ الْعٰلَمِيْنَ وَالصَّلٰوةُ وَالسَّلَامُ عَلٰى خَاتَمِ النَّبِيّٖن

اَمَّا بَعْدُ فَاَعُوْذُ بِاللّٰهِ مِنَ الشَّيْطٰنِ الرَّجِيْمِ ؕ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِيْمِ ؕ

Invocation pour lire le livre

Lisez la dou'ā (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique. Vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez اِنْ شَآءَاللّٰه :

اَللّٰهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَانْشُرْ

عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْاِكْرَام

Traduction

Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Ouvre-nous les portes de la connaissance et de la sagesse, et aie pitié de nous ! Ô Celui Qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! *(Al-Mustatraf, vol. 1, p. 40)*

Note : Récitez la Salāt sur le Prophète ﷺ une fois avant et après l'invocation.

www.dawateislami.net

Table des matières

La récompense du Hajj sans l'accomplir 1

Invocation d'Attār 1

Excellence de la Ṣalāt sur le Bien-Aimé Prophète ﷺ 1

Pèlerin sans avoir accompli le Hajj 2

1. L'ombre de 75 000 anges 10

2. Donner la charité au moment du besoin 11

3. Une action au mérite d'un Hajj accepté 12

Quand l'abandon d'une mère mène à la ruine 12

4. La récompense d'un Hajj accepté 15

5. Une autre action pour obtenir la récompense du Hajj 15

6. La vertu d'acquérir des connaissances islamiques 17

7. Les bénédictions de la Sourate Yāsīn 18

La bonté dans le monde et dans l'au-delà 18

8. Le Hajj des pauvres 19

9. Un Hajj et une ʿOumrah 20

10. La récompense de 100 Hajj 21

11. Les clés des cieux et de la terre 23

12. L'amitié pour l'agrément d'Allah عَزَّوَجَلَّ 24

13. Adoration surégatoire le samedi 25

14. Effectuer la prière de Maghrib en congrégation 26

www.dawateislami.net

15. Récompense pour chaque cheveu 26

16. Un Hajj accepté 27

17. Un autre acte pour gagner la récompense du Hajj et de la *ʿOumrah* 27

18. La récompense de deux Hajj et de deux *ʿOumrah* 28

19. La récompense pour s'être rendu à Masjid un-Nabawī avec l'intention de faire la prière 29

20. Plaire au cœur du musulman 29

www.dawateislami.net

اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ الْعٰلَمِيْنَ وَ الصَّلٰوةُ وَ السَّلَامُ عَلٰى خَاتَمِ النَّبِيّٖن

اَمَّا بَعْدُ فَاَعُوْذُ بِاللّٰهِ مِنَ الشَّيْطٰنِ الرَّجِيْمِ ؕ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِيْمِ ؕ

La récompense du Hajj sans l'accomplir

Invocation d'Attār

Ô Seigneur du Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم ! Quiconque lit ou écoute le livret : " *La récompense du Hajj sans l'accomplir* ", pour l'amour du Dernier Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم, accorde-lui, ainsi qu'à sa famille, la possibilité d'accomplir un Hajj accepté et de se rendre à Madinah chaque année, et pardonne-leur sans qu'ils aient à rendre de comptes.

اٰمِيْن بِجَاهِ خَاتَمِ النَّبِيّٖن صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم

Excellence de la Ṣalāt sur le Bien-Aimé Prophète ﷺ

Le Dernier Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit : " Faites le Hajj obligatoire. En effet, sa récompense est plus grande que 20 batailles, alors que réciter une fois la Ṣalāt sur moi lui est égal. " [1]

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب صَلَّى اللّٰهُ عَلٰى مُحَمَّد

[1] Firdaws ul-Akhbār : Hadith 2484

www.dawateislami.net

Pèlerin sans avoir accompli le Hajj

Sayyidunā Rabīʿ b. Sulaymān رَحْمَةُ اللّٰهِ عَلَيْه se souvient :

> " Mon frère et moi avons entrepris le voyage pour le Hajj avec un groupe. Lorsque nous sommes arrivés à Koufā, je me suis rendu au marché pour acheter quelque chose. En chemin, j'ai été témoin d'une scène particulière : un animal mort gisait dans un endroit désert, tandis qu'une pauvre femme en découpait des morceaux de viande qu'elle plaçait dans un panier.
>
> Il semblait qu'elle était sur le point d'emmener cette viande quelque part. J'ai eu l'impression que je ne pouvais pas rester silencieux à ce sujet. J'ai pensé qu'il s'agissait peut-être d'une cuisinière qui avait l'intention de nourrir d'autres personnes avec cette viande. Tout en réfléchissant, je l'ai suivie discrètement.
>
> La femme s'est arrêtée devant une maison et a frappé à la porte. Quelqu'un à l'intérieur a demandé : " Qui est-ce ? " La femme répondit : " Ouvrez la porte ! C'est moi, la malheureuse. " La porte s'est ouverte et j'ai vu les quatre filles de la femme, portant des signes évidents de difficultés et de misère. La femme est entrée, a placé le panier devant elles et a dit en pleurant : " Cuisinez cela et remerciez Allah عَزَّوَجَلَّ. Il a le contrôle sur Ses serviteurs et leurs cœurs sont en Son pouvoir. " Les filles

commencèrent à couper la viande et à la faire cuire sur le feu.

J'ai ressenti un immense chagrin dans mon cœur et j'ai crié de l'extérieur : " Ô servante d'Allah عَزَّوَجَلَّ, ne mange pas cela pour l'amour d'Allah عَزَّوَجَلَّ. "

La femme m'a demandé qui j'étais, ce à quoi j'ai répondu que j'étais un voyageur.

Elle a ensuite déclaré : " Nous sommes prisonnières du destin. Personne ne s'est enquis de notre bien-être depuis trois ans. Qu'attendez-vous de nous ? "

Je lui ai répondu : " À l'exception d'un groupe de non-musulmans (les adorateurs du feu), aucune religion n'autorise la consommation de charognes. "

Elle a dit : " Nous sommes les descendants du Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم. Le père de ces filles était un homme pieux et voulait les marier à des personnes vertueuses ; cependant, il est décédé avant que cela ne se produise. L'héritage qu'il a laissé derrière lui a été épuisé. Nous savons qu'il est interdit de manger de la charogne, mais dans cet état de nécessité absolue (c'est-à-dire la peur de perdre la vie), cela devient permis. Nous sommes affamés depuis quatre jours. "

Chers frères en Islam ! À ce stade, prenez note de deux règles mentionnées dans " *Bahār-e-Sharīʿat* " :

> " Dans un état de nécessité qui implique la crainte de perdre la vie, si la nourriture licite n'est pas disponible, on peut manger de la nourriture interdite, de la charogne ou des objets d'autrui pour sauver sa vie.
>
> Dans une telle situation, il n'y a pas d'examen de comptes (c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'interrogation au jour du Jugement) pour avoir mangé de telles choses. Cependant, il y aura des comptes à rendre si l'on choisit de mourir sans manger et une compensation pour avoir consommé les biens d'autrui. "

La deuxième règle :

> " Si l'on craint de mourir de soif, il est obligatoire de boire quelque chose pour se sauver de la mort. S'il n'y a pas d'eau, mais du vin, et que l'on sait que boire ce dernier sauvera sa vie, il faut en boire juste assez pour écarter le danger de mort. " [1]

Sayyidunā Rabīʿ b. Sulaymān رَحْمَةُ اللّٰهِ عَلَيْه continua :

> " En voyant la situation difficile dans laquelle se trouvaient ces *sayyidas*, j'ai fondu en larmes et je me suis retrouvé dans un grand désarroi. Je suis allé voir mon

[1] Bahār-e-Sharīʿat, partie 16, vol. 3, p. 373

www.dawateislami.net

frère et lui ai dit que je n'avais plus l'intention d'accomplir le Hajj cette année-là. Il tenta de me convaincre et m'expliqua les vertus du Hajj, notamment le fait qu'un pèlerin revient avec tous ses péchés effacés. Malgré son insistance, j'ai pris mes vêtements, mon *iḥrām*, mes affaires et 600 dirhams, puis je suis parti.

J'ai acheté au marché 100 dirhams de farine et de tissu chacun, puis j'ai caché les 400 dirhams restants dans la farine. Je suis arrivé à la maison de la Sayyidah et j'ai présenté les vêtements, la farine et d'autres articles à la famille.

La femme remercia Allah عَزَّوَجَلَّ et dit : " Ô Ibn Sulaymān ! Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ pardonne tes péchés passés et futurs, t'accorde la récompense du Hajj, t'admette au Paradis et t'accorde une récompense évidente. "

La fille aînée dit : " Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ double votre récompense et pardonne vos péchés. "

La seconde a dit : " Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ vous donne beaucoup plus que ce que vous nous avez donné. "

La troisième a dit : " Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ vous élève avec notre ancêtre صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم le jour du Jugement. "

www.dawateislami.net

La plus jeune dit : " Ô Allah عَزَّوَجَلَّ, accorde à celui qui nous a favorisés un bon retour (récompense) rapide et pardonne-lui ses péchés passés et futurs. "

La caravane de pèlerins s'est mise en route, tandis que je suis resté à Koufā, attendant leur retour. En les voyant revenir plus tard, je me suis mis à pleurer, sentant que j'étais privé des bénédictions qui accompagnent le Hajj. Je me suis précipité vers eux et leur ai dit : " Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ accepte votre Hajj et vous accorde la meilleure récompense en échange de vos dépenses. "

L'un d'eux me lança un regard surpris et me demanda de quel type d'invocation il s'agissait. Je répondis : " C'est l'invocation d'un affligé arrivé jusqu'au seuil, mais à qui l'on a refusé l'entrée. "

Le pèlerin répondit : " Il est étrange que vous disiez que vous n'étiez pas là. N'étiez-vous pas avec nous dans les plaines d'Arafah ? N'avez-vous pas lapidé *les Jamarāt avec des pierres* ? N'avez-vous pas accompli le *ṭawāf* avec nous ? ". J'ai commencé à penser dans mon cœur qu'il s'agissait d'une grâce et d'une miséricorde spéciales d'Allah عَزَّوَجَلَّ.

J'ai alors vu un groupe de pèlerins de ma ville et j'ai dit : " Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ accepte vos efforts et votre Hajj. "

Ils sont également surpris. " Qu'est-ce qu'il vous arrive ? " demandèrent-ils, " pourquoi comportez-vous

comme un étranger ? N'étiez-vous pas avec nous à Arafah ? N'avons-nous pas lancé des pierres aux *Jamarāt* ? "

L'un d'eux est venu me voir et m'a dit : " Pourquoi agissez-vous ainsi ? Nous étions ensemble à Makkah et à Madinah. Lorsque nous sommes sortis du Bāb Jibrīl après avoir visité le lieu de repos du Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم, vous m'avez donné cette pochette pour que je m'en occupe, car il y avait beaucoup de monde à ce moment-là. Tenez, reprenez-la. "

La pochette était portait un sceau, Sur lequel était écrit : مَنْ عَامَلَنَا رَبِحَ – " Quiconque conclut un accord avec Nous en tire profit. "

Par Allah عَزَّوَجَلَّ, je n'avais jamais vu cette pochette auparavant. Néanmoins, je la lui ai prise.

Après avoir accompli la prière de ʿIshāʾ et récité des litanies, je me suis allongé et j'ai réfléchi à ces événements. Lorsque mes yeux se sont fermés et que je me suis endormi, j'ai été témoin d'un rêve.

اَلْحَمْدُ لِلّٰه J'ai été béni de voir le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم. Je lui ai présenté mes salutations et embrassé ses pieds bénis.

www.dawateislami.net

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم sourit, répondit à mes salutations et déclara : " Ô Rabīʿ ! Combien de témoins devons-nous appeler ? Tu ne l'acceptes toujours pas ? Écoute bien ! Lorsque tu as fait preuve de bonté envers la femme de ma descendance, tu as sacrifié tes biens et que tu as annulé ton Hajj, j'ai invoqué Allah عَزَّوَجَلَّ de t'accorder un excellent substitut. Allah عَزَّوَجَلَّ créa un ange à ta ressemblance et lui ordonna d'accomplir le Hajj en ton nom chaque année jusqu'au Jour du Jugement dernier. En guise de récompense dans ce monde, Allah عَزَّوَجَلَّ t'a accordé 600 dinars en échange des 600 dirhams que tu as donnés. Sois en paix. "

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a alors lu les mots inscrits sur le sceau de la pochette : مَنْ عَامَلَنَا رَبِحَ – " Quiconque conclut un accord avec Nous en tire profit. "

Lorsque je me suis réveillé et que j'ai ouvert la pochette, il y avait 600 pièces d'or à l'intérieur. [1]

Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ lui fasse miséricorde et qu'Il nous pardonne sans avoir à rendre de comptes par son entremise !

اٰمِیْن بِجَاہِ خَاتَمِ النَّبِیّٖن صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب صَلَّى اللهُ عَلٰى مُحَمَّد

[1] Rashfat us-Ṣādī, p. 253

www.dawateislami.net

Ô dévots du Messager d'Allah صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم ! Nombreux sont ceux qui aspirent à accomplir le Hajj cette année, mais les circonstances peuvent en décider autrement. Beaucoup ont économisé suffisamment d'argent pour couvrir les dépenses du pèlerinage, les noms des heureux élus ont été choisis et les dates des vols ont été annoncées. Pourtant, personne ne sait qui réalisera son rêve d'accomplir le Hajj et de visiter Madinah, car rien n'est certain dans la vie.

Qu'Allah عَزَّوَجَلَّ nous bénisse de Sa grâce et de Sa générosité particulière, de l'opportunité d'accomplir le Hajj et la ʿOumrah un nombre incalculable de fois, et de mourir avec foi à l'ombre du Dôme vert, en regardant le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم. Qu'Il nous accorde l'honneur d'être enterrés à Jannat ul-Baqīʿ. Qu'Il nous fasse entrer dans la Jannat ul-Firdaws et nous accorde la proximité du Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم.

Zamāna Hajj kā hai jalwah diyā hai shāhid-e-gul kō
Ilāhī ! Tāqat-e-parwāz dē parhāyē bulbul kō [1]

Commentaire de la poésie de Razā : Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! La saison du Hajj est arrivée et la gloire de Ton Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم s'est manifestée. Ô mon Seigneur ! Accorde-moi l'honneur de me présenter devant lui.

[1] Ḥadāʾiq-e-Bakhshish, p. 122

www.dawateislami.net

Chers frères en Islam ! Les narrations précisent plusieurs actes pieux par lesquels nous pouvons atteindre la récompense du Hajj, par la miséricorde d'Allah عَزَّوَجَلَّ. Les musulmans qui espèrent entreprendre le voyage du Hajj, ou même ceux qui n'ont pas les moyens de se rendre à Madinah, peuvent accomplir ces bonnes actions et gagner cette grande récompense tout en restant dans leur patrie.

Il faut garder à l'esprit que l'accomplissement du Hajj est une chose, mais que gagner la récompense en est une autre. Le musulman à qui le Hajj est obligatoire doit s'acquitter de l'obligation d'accomplir le Hajj. Les actes pieux mentionnés plus haut visent à obtenir les bénédictions et les vertus associées au Hajj. D'une certaine manière, ils constituent un beau cadeau pour les pauvres, les personnes en détresse et les personnes affligées qui ne sont pas en mesure d'accomplir cet acte d'adoration. Le Hajj n'est obligatoire qu'une fois dans la vie pour un musulman qui en est capable, sous certaines conditions.

1. L'ombre de 75 000 anges

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit :

> " Celui qui entreprend de répondre au besoin d'un frère musulman est protégé par Allah عَزَّوَجَلَّ avec 75 000 anges qui invoquent pour lui. Il reste enveloppé de miséricorde jusqu'à ce que sa tâche soit achevée.

Lorsqu'il termine, Allah عَزَّوَجَلَّ lui accorde la récompense du Hajj et de la ʿOumrah. " [1]

2. Donner la charité au moment du besoin

Il est écrit dans " *Bahār-e-Sharīʿat* " : " Faire la charité au moment du besoin est meilleur qu'un Hajj surérogatoire. " [2]

Chers frères en Islam ! De nos jours, de nombreuses personnes sont inquiètes en raison de circonstances difficiles. Il est possible qu'il y ait autour de vous des personnes nobles et modestes qui ne mendient pas sur les routes comme des mendiants professionnels et qui ne font pas la queue pour recevoir de l'aide. Si vous cherchez dans votre propre famille, votre quartier et votre ville, vous trouverez des personnes dans le besoin. Si cela vous est possible, vous pouvez les aider en couvrant leurs dépenses alimentaires mensuelles, en remboursant la dette de quelqu'un ou en l'annulant entièrement, apaisant ainsi leur cœur. Il n'est pas impossible que vous receviez plus que la récompense d'un Hajj volontaire par la miséricorde d'Allah عَزَّوَجَلَّ.

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب　　صَلَّى اللهُ عَلٰى مُحَمَّد

[1] Majmaʿ uz-Zawāʾid : Hadith 13725

[2] Bahār-e-Sharīʿat, vol. 1, p. 1216

www.dawateislami.net

3. Une action au mérite d'un Hajj accepté

Le Bien-Aimé Prophète d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit : " Lorsqu'un enfant regarde ses parents avec miséricorde, Allah عَزَّوَجَلَّ leur accorde la récompense d'un Hajj accepté pour chaque regard. "

Les nobles Compagnons رَضِیَ اللهُ عَنْهُم ont demandé : " Même s'ils les regardent cent fois par jour ? ".

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a répondu : نَعَمْ، اَللّٰهُ اَكْبَرُ وَاَطْيَبُ " Oui, Allah عَزَّوَجَلَّ est Le Plus Grand et Le Plus Pur. Allah عَزَّوَجَلَّ leur accordera la récompense de cent Hajj acceptés. " [1]

Chers frères en Islam ! Le rang des parents est exceptionnellement élevé, et les invocations qu'ils font pour leurs enfants sont acceptées. Rendez-les heureux et servez-les bien pour mériter leurs invocations. Leur bonheur conduit à la sécurité de la foi, mais leur mécontentement peut conduire à la perte totale de la foi. Un enfant dévoué prospère toujours et mène une vie bénie où qu'il soit, et il continue à bénéficier des invocations de ses parents.

Quand l'abandon d'une mère mène à la ruine

La mère d'un homme était gravement malade et se trouvait sur son lit de mort. Malgré cela, le fils déshonorant s'est montré grossier avec elle et l'a laissée complètement seule. Elle mourut seule.

[1] Shuʿab ul-Īmān : hadith 7856

Trente ans plus tard, le fils développa de graves problèmes gastriques et devint extrêmement faible. Le résultat de ses actes est devenu évident lorsqu'on l'a entendu pleurer et dire : " J'ai trois fils, mais ils ne se soucient pas du tout de moi. Je suis malade depuis plusieurs jours, mais ils ne m'ont pas rendu visite une seule fois. " Finalement, il mourut seul pendant la nuit, comme sa mère. Au matin, les voisins ont vu des fourmis infester et dévorer son corps. [1]

En effet, celui rend ses parents heureux est chanceux, tandis que celui qui leur déplaît est malheureux et court à la ruine. En fait, ceux qui font du tort à leurs parents sont punis même dans ce monde.

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a annoncé : " Allah عَزَّوَجَلَّ peut choisir de différer le châtiment de tous les péchés jusqu'au Jour du Jugement, mais Il fait en sorte que le châtiment de la désobéissance aux parents atteigne la personne de son vivant. " [2]

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب　　صَلَّى اللّٰهُ عَلٰى مُحَمَّد

Ô devots du Messager d'Allah صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم ! Mon conseil sincère est le suivant : si vos deux parents, ou même l'un d'entre eux, sont en colère contre vous, empressez-vous de vous présenter devant eux, saisissez leurs pieds et demandez pardon avec des larmes. Exaucez leurs demandes légitimes, car le succès dans les deux

[1] Naikī Kī Da'wat, p. 434

[2] Al-Mustadrak : Hadith 7345

www.dawateislami.net

mondes s'y trouve. Quel malheur pour celui dont les parents sont décédés alors qu'il était mécontent d'eux.

Une telle personne devrait invoquer abondamment leur pardon, car le plus grand cadeau pour le défunt est l'invocation du pardon. Elle devrait également leur transmettre fréquemment des récompenses. Si les bonnes actions continuent à leur parvenir en tant que cadeaux de leurs enfants, il y a un espoir que les parents décédés soient satisfaits.

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit :

> " En effet, les parents d'une personne ou l'un d'entre eux décèdent et elle a été désobéissante envers eux, mais elle cherche continuellement leur pardon jusqu'à ce qu'Allah عَزَّوَجَلَّ l'enregistre parmi les vertueux. " [1]

Si cela vous est possible, achetez des livrets auprès de Maktabat ul-Madīnah et distribuez-les avec l'intention de transmettre la récompense au défunt. Si vous souhaitez imprimer les noms de vos parents, etc., ainsi que votre adresse, dans le but de transmettre la récompense, contactez le Maktabat ul-Madinah. (Pour en savoir plus sur le service des parents, lisez le livret de Mawlana Ilyas al-Qadiri intitulé " *Dôme Océanique* ". Il peut être téléchargé gratuitement sur le site web de Dawat-e-Islami).

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب　　صَلَّى اللّٰهُ عَلٰى مُحَمَّد

[1] Shuʿab ul-Īmān : hadith 7902

www.dawateislami.net

4. La récompense d'un Hajj accepté

Ô dévots du Messager d'Allah صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم ! Ceux dont les parents ou l'un d'entre eux sont décédés peuvent se demander comment ils peuvent obtenir la récompense du Hajj.

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit : " Quiconque visite les tombes de ses parents - les deux ou un seul - avec l'intention d'obtenir la récompense, recevra la récompense équivalente à un Hajj accepté. Ceux qui visitent fréquemment les tombes de leurs parents, les anges visiteront leur tombe lorsqu'ils décèdent. " [1]

Les personnes dont les parents sont décédés ne doivent pas être négligentes à cet égard. Visitez leurs tombes et transmettez-leur régulièrement des récompenses.

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب　　صَلَّى اللّٰهُ عَلٰى مُحَمَّد

5. Une autre action pour obtenir la récompense du Hajj

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit :

> " Quiconque quitte sa maison après avoir atteint la pureté (par l'ablution ou le *ghusl*) pour accomplir la prière prescrite en congrégation, sa récompense sera semblable

[1] Nawādir ul-Uṣūl : hadith 98

à celle du *muḥrim* (celui qui est en état d'*iḥrām* qui accomplit le Hajj.

La récompense de celui qui sort pour accomplir la prière de *Ḍuḥā* est semblable à celle de celui qui accomplit la *ʿOumrah*.

Une prière suivie d'une autre prière, sans aucune discussion mondaine entre elles, sera enregistrée dans عِلِّيِّيْنْ *ʿilliyyīn* (c'est-à-dire qu'elle atteint le niveau d'acceptation). " [1]

Le Muftī Aḥmad Yār Khān رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْه a écrit dans " *Mirʾāt ul-Manājīḥ* " au sujet de la partie de ce Hadith qui mentionne celui qui reçoit la récompense du Hajj :

" C'est parce qu'un pèlerin se rend à la Kabah tandis que cette personne se rend à la mosquée ; les deux sont des maisons d'Allah عَزَّوَجَلَّ. Un pèlerin porte l'*iḥrām* pour le Hajj, tandis que cette personne quitte sa maison avec l'intention de prier. Le Hajj a lieu à des dates précises, mais le pèlerin gagne une récompense à partir du moment où il quitte sa maison jusqu'à son retour. De même, la prière en congrégation a lieu à un moment précis, mais l'adorateur reste dans la miséricorde d'Allah عَزَّوَجَلَّ du moment où il quitte son domicile

[1] Sunan Abī Dāwūd : Hadith 558 ; Bahār-e-Sharīʿat, partie 3, vol. 1, p. 438

www.dawateislami.net

jusqu'à son retour.

Gardez à l'esprit que même s'il est préférable d'accomplir *Ḍuḥā* et d'autres prières surérogatoires à la maison, il est toujours meilleur d'accomplir la prière à la mosquée s'il y a des distractions domestiques ou si les enfants font du bruit. C'est ce que l'on entend ici. " [1]

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب　　صَلَّى اللّٰهُ عَلٰى مُحَمَّد

6. La vertu d'acquérir des connaissances islamiques

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a déclaré : " Quiconque sort le matin vers la mosquée avec l'intention d'apprendre ou d'enseigner le bien recevra la récompense d'un Hajj accompli. " [2]

سُبْحٰنَ اللّٰه L'une des 12 activités islamiques de Dawat-e-Islami consiste à organiser un cercle d'étude après la prière de *Fajr*, qui comprend la lecture et l'écoute du *Tafsīr (explication)* du noble Coran, une lecture de *Faizān e Sunnat*, et l'invocation avec l'intermédiation des saints de l'ordre spirituel Qādiriyyah Riḍawiyyah en récitant la *Shajarah*. Nous espérons dans la miséricorde d'Allah عَزَّوَجَلَّ que ceux qui aiment le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم et organisent ou participent à ces cercles

[1] Mirʾāt ul-Manājīḥ, vol. 1, p. 449
[2] Al-Muʿjam ul-Kabīr : Hadith 7473

www.dawateislami.net

d'étude du savoir islamique se verront accorder la récompense d'un Hajj complet.

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب صَلَّى اللهُ عَلٰى مُحَمَّد

7. Les bénédictions de la Sourate Yāsīn

Voici un Acte pieux qui mérite la récompense non pas d'un seul Hajj, mais de vingt. Prêtez-y attention et préparez-vous à agir en conséquence.

Le quatrième calife de l'Islam, Sayyidunā ʿAlī b. Abī Ṭālib رَضِیَ اللهُ عَنْهُ rapporte que le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit :

> " Celui qui récite la Sourate Yāsīn reçoit la récompense de vingt Hajj. Celui qui l'écrit et la boit (après l'avoir mise dans de l'eau), mille certitudes et miséricordes entreront dans son estomac, et toutes sortes d'impuretés et de maladies lui seront retirées. " [1]

La bonté dans le monde et dans l'au-delà

Le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit :

> " Dans la Torah/Tawraat, la Sourate Yāsīn est nommée مُعِمَّه *Muʿimmah*, car son récitant reçoit le bien dans le monde et dans l'au-delà. Elle supprime les calamités des

[1] Ḥilyat ul-Awliyāʾ : hadith 9989

www.dawateislami.net

deux mondes, conduit au salut des horreurs de l'au-delà, et est également connu sous le nom de دَافعة *Dāfiʿah* et قَاضية *Qāḍiyah*, car elle supprime tout mal chez le récitant et répond à tous ses besoins.

Celui qui la récite reçoit la récompense de vingt Hajj. Celui qui l'écoute gagne la récompense de dépenser mille dinārs dans le sentier d'Allah عَزَّوَجَلَّ. Quiconque l'écrit et le boit, mille remèdes, lumières, certitudes, bénédictions et miséricordes entreront dans son estomac. Cela les débarrasse de tout mal et de toute maladie. " [1]

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب　　صَلَّى اللهُ عَلٰى مُحَمَّد

8. Le Hajj des pauvres

Sayyidunā ʿAbdullah b. ʿAbbās رَضِیَ اللهُ عَنْهُمَا rapporte que le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit : اَلْجُمُعَةُ حَجُّ الْمَسَاكِيْن " *Jumuʿah* (la prière) est le Hajj des démunis. "

Une autre narration dit : اَلْجُمُعَةُ حَجُّ الْفُقَرَاء – "*Jumuʿah* (La prière) est le Hajj des pauvres. " [2]

[1] Shuʿab ul-Īmān : Hadith 2465

[2] Jamʿ ul-Jawāmiʿ : Hadith 11108-11109

www.dawateislami.net

9. Un Hajj et une ʿOumrah

Le Dernier Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit :

> " En effet, il y a pour vous la récompense d'un Hajj et d'une *ʿOumrah*, chaque *Jumuʿah*.
>
> Partir tôt pour la prière de *Jumuʿah* est un Hajj, tandis qu'attendre la prière de *ʿAṣr* après la prière de *Jumuʿah* est comme une *ʿOumrah*. " [1]

L'Imām al-Ghazālī رَحْمَةُ اللّٰهِ عَلَيْه a dit :

> " Restez dans la mosquée (après la prière de *Jumuʿah*) jusqu'à la prière de *ʿAṣr*. Il est même préférable de rester jusqu'à la *prière de Maghrib*.
>
> Il est dit que quiconque accomplit la prière du *ʿAṣr* dans la mosquée centrale (Jāmi' Masjid) [2] (après avoir fait la prière de *Jumuʿah*) recevra la récompense du Hajj. Celui qui reste pour accomplir la prière *de Maghrib* reçoit la récompense du Hajj et de la *ʿOumrah*. [3]
>
> Après avoir accompli la prière de *Jumuʿah*, il est préférable de rentrer chez soi tout en s'engageant dans

[1] As-Sunan ul-Kubrā : Hadith 5950

[2] Une mosquée dans laquelle la prière de Jumuʿah est accomplie est appelée Jāmiʿ Masjid.

[3] Iḥyā' ul-ʿUlūm, vol. 1, p. 249

www.dawateislami.net

le dhikr d'Allah عَزَّوَجَلَّ, en réfléchissant à Ses bénédictions, en Le remerciant pour cette capacité, et en craignant ses propres défauts. On doit continuer à garder son cœur et sa langue jusqu'au coucher du soleil, afin de ne pas manquer le moment sacré de l'acceptation (le moment où les invocations sont acceptées avant *Maghrib*). " [1]

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب صَلَّى اللهُ عَلٰى مُحَمَّد

10. La récompense de 100 Hajj

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit : " Quiconque récite سُبْحٰنَ اللّٰه cent fois le matin et le soir pour l'agrément d'Allah عَزَّوَجَلَّ, ce sera comme s'il avait accompli cent fois le Hajj. " [2]

Le Muftī Aḥmad Yār Khān رَحْمَةُ اللّٰهِ عَلَيْه commente ce Hadith :

> " Celui qui dit سُبْحٰنَ اللّٰه cent fois au début du jour et de la nuit recevra une récompense équivalente à 100 Hajj surérogatoires. L'auteur de " *Mirqāt* " rajoute, dans ce contexte, que le *tasbīḥ* se réfère ici à la récitation avec présence de cœur, tandis que le Hajj se réfère aux pèlerinages effectués dans l'insouciance.

[1] Ibid

[2] Jāmiʿ ut-Tirmidhī : hadith 3482

www.dawateislami.net

Cela signifie qu'une bonne action simple accomplie avec une sincérité sincère vaut mieux que des actions difficiles accomplies avec négligence. Gardez à l'esprit que recevoir la récompense du Hajj est une chose mais l'accomplir en est une autre. C'est la récompense du Hajj qui est mentionnée ici, et non l'action physique proprement dite. Tout comme certains médecins disent qu'un raisin sec réchauffé contient l'énergie d'un *chapati*, seul le *chapati* peut remplir l'estomac. Une personne ne peut pas survivre en mangeant trois raisins secs deux fois par jour.

En effet, ce *tasbīḥ* porte une grande récompense, mais le Hajj ne peut être accompli qu'en l'accomplissant.

Le Seigneur qui peut faire naître plusieurs épis à partir d'une seule graine de millet, chaque épi contenant d'innombrables grains au-delà de nos calculs, est le même Seigneur qui peut accorder une immense récompense pour le *tasbīḥ*. Les promesses de telles récompenses se trouvent dans le Coran, et considérer ces versets et Hadiths comme des exagérations ou des mensonges est irréligieux. Le don d'Allah عَزَّوَجَلَّ dépasse notre imagination ; qui peut limiter Ses dons ? [1]

[1] Mirʿāt ul-Manājiḥ, vol. 3, p. 346

www.dawateislami.net

Ô dévots du Messager d'Allah عَزَّوَجَلَّ ! Que nous soyons sacrifiés pour la miséricorde d'Allah عَزَّوَجَلَّ. Il accorde une récompense énorme pour si peu d'efforts. Nous devons mettre de côté notre insouciance et nous consacrer à Son adoration.

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب　　صَلَّى اللهُ عَلٰى مُحَمَّد

11. Les clés des cieux et de la terre

Le troisième calife de l'Islam, Sayyidunā ʿUthmān b. ʿAffān رَضِیَ اللهُ عَنْهُ a demandé au bien-aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم l'explication relative à cette partie de la Sourate Az-Zumar :

لَهٗ مَقَالِيْدُ السَّمٰوٰتِ وَ الْاَرْضِ ؕ

" C'est à lui seul qu'appartiennent les clés des cieux et de la terre. " [1]

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit :

> " Personne avant vous ne m'a interrogé à ce sujet. Cela s'explique par ces paroles :
>
> لَآ اِلٰهَ اِلَّا اللهُ وَاللهُ اَكْبَرُ سُبْحَانَ اللهِ الْعَظِيْمِ وَ بِحَمْدِهٖ وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ اِلَّا بِاللهِ وَ اَسْتَغْفِرُ اللهَ
> الْاَوَّلَ وَالْاٰخِرَ وَالظَّاهِرَ وَالْبَاطِنَ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ، بِيَدِهِ الْخَيْرُ وَهُوَ عَلٰى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيْرٌ

[1] Saint Coran, Az-Zumar, verset 63 ; traduction de Kanz ul-īmān

www.dawateislami.net

Quiconque récite ces mots dix fois le matin et le soir se voit accorder six vertus. Il est protégé de Satan et de ses armées, il reçoit un *qinṭār* (montant spécifique de la recompense), son rang au Paradis est augmenté, Allah عَزَّوَجَلَّ lui permet d'épouser une jeune fille céleste, douze anges restent présents avec lui, et il reçoit la récompense du Hajj et de la *ʿOumrah*. " [1]

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب صَلَّى اللهُ عَلٰى مُحَمَّد

12. L'amitié pour l'agrément d'Allah عَزَّوَجَلَّ

Deux personnes qui étaient amies pour l'agrément d'Allah عَزَّوَجَلَّ se sont rencontrées un jour.

Le premier demanda au second : " D'où viens-tu ? ".

Le second répondit : " Je reviens après avoir accompli le Hajj et visité le lieu de repos du Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم. D'où viens-tu ? "

Le premier répondit : " J'ai rencontré un frère que j'aime pour l'agrément d'Allah عَزَّوَجَلَّ. "

Le second dit : " Me transmettras-tu en cadeau la récompense de ta rencontre ? Je te renverrai la récompense de mon Hajj. "

En entendant cela, la première personne s'arrêta un instant pour réfléchir. Une voix venue de l'invisible dit alors : " Rencontrer

[1] Qūt ul-Qulūb, vol.1, p. 240

www.dawateislami.net

un frère musulman pour l'agrément d'Allah عَزَّوَجَلَّ est plus vertueux dans Sa cour que cent Hajj, à l'exception du Hajj obligatoire. " [1]

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب صَلَّى اللّٰهُ عَلٰى مُحَمَّد

13. Adoration surérogatoire le samedi

Le Messager d'Allah صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a proclamé :

> " Quiconque accomplit quatre unités de prière le samedi, en récitant la Sourate Al-Fātiḥah une fois et la Sourate Al-Ikhlāṣ trois fois dans chaque unité, et l'Aayat ul-Kursī après avoir terminé la prière, Allah عَزَّوَجَلَّ lui accorde la récompense d'un Hajj et d'une *ʿOumrah* pour chaque lettre.
>
> De plus, pour chaque lettre, Il lui accorde la récompense d'un jeûne d'un an et d'une nuit de prière. Enfin, pour chaque lettre, il leur accorde la récompense d'un martyr. Ils seront à l'ombre du *ʿArsh* le jour du Jugement, avec les prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام et les saints. " [2]

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب صَلَّى اللّٰهُ عَلٰى مُحَمَّد

[1] Kitāb un-Niyyāt, p. 64

[2] Iḥyā' ul-ʿUlūm, vol. 1, p. 267 ; Qūt ul-Qulūb, vol. 1, p. 63.

www.dawateislami.net

14. Effectuer la prière de Maghrib en congrégation

Sayyidunā Anas رَضِیَ اللّٰہُ عَنْہُ rapporte que le Bien-Aimé Prophète صَلَّی اللّٰہُ عَلَیْہِ وَاٰلِہٖ وَسَلَّم a dit : " Quiconque accomplit la prière de *Maghrib* en congrégation reçoit la récompense d'un Hajj et d'une *ʿOumrah* acceptés. C'est comme s'il avait passé Laylat ul-Qadr en l'adoration. " [1]

15. Récompense pour chaque cheveu

En ce qui concerne la prière de *Fajr*, le Bien-Aimé Prophète صَلَّی اللّٰہُ عَلَیْہِ وَاٰلِہٖ وَسَلَّم a dit :

> " Celui qui fait bien ses ablutions et se rend à pied à la mosquée où l'on fait la prière reçoit une bonne action pour chaque pas qu'il fait et un péché est effacé, tandis que la récompense d'une bonne action est multipliée par dix.
>
> Lorsqu'il fait la prière et revient au lever du soleil, une bonne action est inscrite pour chaque poil de son corps, et il revient avec la récompense d'un Hajj accepté.
>
> S'il reste assis et accomplit des prières surérogatoires, il obtient un million de bonnes actions pour chaque position assise. Celui qui accomplit la prière de *ʿIshā* ' se voit également accorder cette récompense, mais il

[1] Jamʿ ul-Jawāmiʿ : Hadith 22311

www.dawateislami.net

revient avec la récompense d'un Hajj et d'une ʿOumrah acceptés. " [1]

16. Un Hajj accepté

Le Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a dit à Sayyidunā ʿUthmān b. Maẓʿūn رَضِیَ اللّٰهُ عَنْهُ : " O ʿUthmān ! Quiconque accomplit la prière *de Fajr* en congrégation et s'adonne *au Dhikr* d'Allah عَزَّوَجَلَّ jusqu'au lever du soleil reçoit la récompense d'un Hajj et d'une *ʿOumrah* acceptés. " [2]

17. Un autre acte pour gagner la récompense du Hajj et de la *ʿOumrah*

Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a également dit :

> " Quiconque accomplit la prière *de Fajr* en congrégation, s'engage dans le *Dhikr* d'Allah عَزَّوَجَلَّ jusqu'à ce que le soleil se lève haut, puis accomplit deux unités de prière (*Ishrāq*), recevra la récompense du Hajj et de la ʿOumrah. " [3]

[1] Qūt ul-Qulūb, vol. 1, p. 181
[2] Shuʿab ul-Īmān : Hadith 9762
[3] Jāmiʿ ut-Tirmidhī : hadith 586

www.dawateislami.net

Ô dévots du Messager d'Allah صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم ! Recevoir la récompense du Hajj et de la ʿOumrah est une chose, mais les accomplir en est une autre.

Les musulmans ne peuvent pas abandonner le Hajj et ne faire que la prière de *l'Ishrāq* à la place. Ce Hadith mentionne spécifiquement حج مبرور. L'Imam ʿAbdur-Raʾūf al-Manāwī رَحْمَةُ اللّٰهِ عَلَيْه écrit : " Le sens de حج مبرور est un Hajj accepté, ou un Hajj dans lequel aucun péché n'a été commis. " [1]

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب　　صَلَّى اللّٰهُ عَلٰى مُحَمَّد

18. La récompense de deux Hajj et de deux *ʿOumrah*

Quiconque accomplit l'*iʿtikāf* pendant dix jours au cours du Ramadan, c'est comme s'il avait accompli deux fois le Hajj et la *ʿOumrah*. [2]

En outre, Ḥasan al-Baṣrī رَحْمَةُ اللّٰهِ عَلَيْه rapporte : " Quiconque effectue l'*iʿtikāf,* reçoit la récompense d'un Hajj chaque jour. " [3]

Si une bonne action est sincèrement intentionnée du fond du cœur et que, pour une raison ou une autre, elle n'est pas accomplie, Allah عَزَّوَجَلَّ accorde quand même la récompense pour l'intention.

---

[1] At-Taysīr bi-Sharḥ Jāmiʿ Is-Ṣaghīr, vol. 2, p. 158
[2] Shuʿab ul-Īmān : hadith 3966
[3] Ibid : Hadith 3968

www.dawateislami.net

Ayons l'intention, dès à présent, d'accomplir l'*iʿtikāf* pendant tout le mois de Ramadan de l'année prochaine, ou au moins pendant les dix derniers jours. Si cela nous est possible, encourageons les autres à accomplir également cette action bénie.

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب　　صَلَّى اللهُ عَلٰى مُحَمَّد

19. La récompense pour s'être rendu à Masjid un-Nabawī avec l'intention de faire la prière

Quiconque fait ses ablutions et se dirige vers Masjid-Un-Nabawī avec l'intention d'accomplir la prière reçoit la récompense du Hajj. Le Bien-Aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم a déclaré : " Quiconque fait ses ablutions et se met en route avec l'intention d'accomplir la prière dans ma mosquée, cela équivaut pour lui à un Hajj. " [1]

20. Plaire au cœur du musulman

Le noble saint, Sayyidunā Abū Bakr al-Kattānī رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْه a dit :

> " Un jour, j'ai rendu visite à Sarī As-Saqaṭī. Il apporta un plat de nourriture délicieuse et commença à en verser la moitié dans un autre bol.

[1] Shuʿab ul-Īmān : hadith 4191

www.dawateislami.net

J'ai demandé : " Qu'est-ce que tu fais ? ", " je peux tout manger d'un coup. "

Sarī As-Saqaṭī sourit et dit : " Cela (c'est-à-dire apporter de la joie dans le cœur d'un frère musulman) est meilleur pour toi que le Hajj surérogatoire. " [1]

Sayyidunā Bishr al-Ḥāfī رَحْمَةُ اللّٰهِ عَلَيْه a dit : " Apporter de la joie dans le cœur d'un musulman vaut mieux que cent Hajj Surérogatoires. " [2]

Chers frères en Islam ! Avec votre intention de chercher l'agrément d'Allah عَزَّوَجَلَّ, travaillez dur pour apporter le bonheur dans le cœur d'un musulman et gagnez une grande récompense. Gardez à l'esprit que si, Allah عَزَّوَجَلَّ nous en préserve, quelqu'un se réjouit en commettant un péché, de telles choses doivent être évitées. Il est interdit d'obéir à quelqu'un tout en désobéissant à Allah عَزَّوَجَلَّ.

Rejoignez l'environnement islamique de Dawat-e-Islami, passez du temps avec ceux qui aiment le Messager d'Allah صَلَّى اللّٰهُ عَلَيْهِ وَاٰلِهٖ وَسَلَّم, qui se concentrent sur l'accomplissement de bonnes actions et qui évitent les péchés autant que possible. Voyagez avec des Qāfilahs chaque mois, car cela vous donnera d'innombrables occasions d'apprendre la Sounnah et vous incitera à mettre en pratique les bonnes actions mentionnées dans ce livret.

صَلُّوْا عَلَى الْحَبِيْب　　صَلَّى اللّٰهُ عَلٰى مُحَمَّد

[1] Iḥyā' ul-ʿUlūm, vol. 2, p. 15

[2] Kīmīyā'-e-Saʿādat, vol. 2, p. 751

www.dawateislami.net

اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ الْعٰلَمِيْنَ وَالصَّلٰوةُ وَالسَّلَامُ عَلٰى سَيِّدِ الْمُرْسَلِيْنَ اَمَّا بَعْدُ فَاَعُوْذُ بِاللّٰهِ مِنَ الشَّيْطٰنِ الرَّجِيْمِ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِيْمِ

Prochain livret hebdomadaire

978-969-722-800-3
01082562

Dawate Islami France
19 rue de Paris, 93380 Pierrefitte-sur-Seine, France
Tel : +33 6 58 94 83 51
Web: www.maktabatulmadinah.com | **E-mail**: french.translation@dawateislami.net